



économique, culturelle, religieuse empreinte de modération et de tolérance, l'ouverture au changement, à l'innovation, etc.

### **3- Résultats attendus**

Le Ministère de l'Economie, des Finances et de la réforme de l'Administration attend principalement de cette campagne de communication à 360° la valorisation aux plans national et international :

1. Des avancées réalisées par le Royaume pendant les deux dernières décennies sur les plans social, sociétal, industriel, économique et financier ;
2. De sa vision pour un développement durable et inclusif de l'ensemble des composantes de la société marocaine ;

Des nouveaux atouts économiques et sociaux révélés par l'approche exemplaire du Maroc pour la gestion de la crise liée à la pandémie COVID-19.

L'agence retenue est appelée à exécuter les prestations décrites ci-dessous. Elle devra constituer une force de proposition, notamment en termes d'actions ou initiatives pour étoffer la campagne de communication. Dans ce cadre, elle devra formuler des propositions claires et détaillées pour la réalisation d'une campagne de communication.

L'ensemble de prestations attendues sont déclinées en 9 volets présentés ci-après :

**Volet 1 : Diagnostic et enrichissement du plan de communication ;**

**Volet 2 : Création graphique ;**

**Volet 3 : Présence du Maroc au programme des AA2021 ;**

**Volet 4 : Relations presse et relations publiques ;**

**Volet 5 : Publicité et achats media ;**

**Volet 6 : Production audiovisuelle ;**

**Volet 7 : Evènementiel ;**

**Volet 8 : Communication de crise ;**

**Volet 9 : Conception et production de Stands et du programme d'exposition aux AA2020 et des Réunions de Printemps 2021.**

### **ARTICLE 3 : CONDITIONS REQUISES ET PIECES A PRODUIRE PAR LES PRESTATAIRES POTENTIELS**

Les prestataires intéressés doivent présenter leurs dossiers composés des pièces suivantes :

**a)** Un extrait des statuts de la société ;

**b)** Pour un groupement, une copie de la convention constitutive du groupement dont le nombre des membres ne doit pas dépasser 3. Ladite convention doit indiquer notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations le cas échéant. Il est à signaler que les groupements seront appréciés en tenant compte de la performance technique et financière de chaque membre.

**c)** Liste des références en relation avec l'objet du présent appel à manifestation d'intérêt en précisant pour chaque référence le maître d'ouvrage, la nature des prestations, le montant et l'année de réalisation.

Les prestataires intéressés doivent au moins disposer d'une référence en relation avec l'objet du présent AMI dont le montant est supérieur ou égale à **15 000 000 DH TTC**.

**d)** Les attestations du chiffre d'affaire ou leurs copies délivrées par les services des Impôts au titre des années **2015, 2016, 2017, 2018 et 2019**.

Les prestataires intéressés doivent justifier d'un chiffre d'affaire annuel moyen HT supérieur ou égale à **30 000 000 DH HT**.

**NB** : les concurrents n'ayant pas plus de 5 ans d'ancienneté peuvent produire uniquement les attestations du chiffre d'affaire à partir de la date de leur création.

***En cas de groupement d'entreprises, les mêmes pièces (a), (c), et (d) doivent être fournies par chacun des membres du groupement. Dans ce cas, au moins un membre du groupement constitué doit :***

- *présenter une référence* en relation avec l'objet du présent AMI dont le montant est supérieur ou égale à **15 000 000 DH TTC** ;
- justifier d'un chiffre d'affaire annuel moyen HT supérieur ou égale à **30 000 000 DH HT**.

#### **ARTICLE 4 : LIEU ET DATE LIMITE DE RECEPTION DES CONDIDATURES**

Les manifestations d'intérêt doivent être transmises par courrier électronique avec la mention « **Appel à manifestation d'intérêt N°4/2020 - Organisation des Assemblées Annuelles du GBM/FMI à Marrakech en octobre 2021/OPERATIONNALISATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DU MAROC ACCOMPAGNANT LES PREPARATIFS ET LA TENUE DES ASSEMBLEES ANNUELLES DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE (GBM) ET DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI) PREVUES EN OCTOBRE 2021 A MARRAKECH** », au plus tard le **04 Septembre 2020 à 16h00** (heure marocaine).

**Courrier électronique : [aa2021@finances.gov.ma](mailto:aa2021@finances.gov.ma)**

#### **ARTICLE 6 : DEMANDE D'INFORMATIONS**

Toute demande d'informations provenant d'un prestataire intéressé doit être adressée par courrier électronique sur : **[aa2021@finances.gov.ma](mailto:aa2021@finances.gov.ma)**. La date limite de réception desdites demandes est fixée pour le **02 Septembre 2020 à 16h00** (heure marocaine).